

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —.....	30
Faits divers —.....	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 22 SEPTEMBRE

L'EXPOSITION
DE SAUMUR

LES DISCOURS

Nous donnons le texte des discours qui ont été prononcés dimanche, au Théâtre, avant la proclamation des lauréats, et les toasts qui ont été portés le soir au banquet.

AU THÉÂTRE

Discours de M. Perrault

Président du Comice agricole

« Messieurs,

Lorsqu'il y a quinze jours nous vous énumérions rapidement, car depuis il nous en est parvenu bien d'autres, tous les subsides et récompenses que vous aviez accordés, tour à tour, les pouvoirs publics et les grandes Sociétés départementales ou nationales, une dernière consécration, et non la moins importante, manquait encore à votre œuvre. Je veux parler de la consécration populaire, sans laquelle toutes les autres nous sembleraient à nous, en notre double qualité de Français et de républicains, absolument insuffisantes. Notre vieux dicton gaulois : *Vox populi... Vox Dei*, sera toujours vrai sur la terre de France.

Eh bien, Messieurs, cette grande consécration populaire, je crois qu'elle s'est manifestée aussi complète, aussi éclatante que possible, et qu'elle doit vous être pour tous, organisateurs et exposants, la plus précieuse des récompenses.

Jamais, de mémoire d'homme, Saumur n'avait vu pareille affluence dans ses murs.

Nous regrettons vivement que M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce n'ait pu venir le constater lui-même, mais nous comptons que son digne représentant ici, l'honorable M. Menault, saura le lui dire en transmettant de nouveau au gouvernement de la République tous nos remerciements pour le concours matériel et moral qu'il a bien voulu nous accorder.

Je tiens aussi, Messieurs, à renouveler publiquement aujourd'hui, à cette tribune, au nom du Comice et de l'Exposition saumuroise, l'expression de notre gratitude à tous les corps constitués, Conseil général, Conseil municipal de la ville de Saumur, Société Nationale d'encouragement à l'agriculture, Société industrielle de Maine-et-Loire, Tribunal de commerce et Chambre consultative de Saumur, qui nous ont si puissamment aidés, sans oublier les nombreux donateurs particuliers dont je craindrais de blesser la généreuse modestie en les nommant ici.

Ce devoir rempli, permettez-moi, Messieurs, de passer rapidement en revue notre Exposition.

La section industrielle et commerciale a montré à ses nombreux visiteurs, ce que d'autres n'ignoraient déjà, qu'elle était à même de suffire à toutes leurs exigences aussi bien au point de vue des produits de l'industrie et du

commerce proprement dits, qu'à ceux de l'art et de l'agrément.

La brillante collection de plantes exotiques que l'honorable président de la Société d'horticulture d'Angers a bien voulu exposer, a montré à tous que notre pays d'Anjou n'avait rien à envier aux plus riches serres de l'Europe.

Quant aux produits de l'horticulture proprement dits, vous avez tous été à même de juger que nos jardiniers étaient toujours à la hauteur de leur vieille réputation, et nous comptons bien qu'ils sauront le prouver encore l'année prochaine en se rendant en foule au Concours régional de Tours.

Des produits maraîchers nous ne dirons rien, ils sortent de la vallée de la Loire et parlent suffisamment par eux-mêmes.

Mais une section dans l'Exposition nous a particulièrement frappé, c'est celle des instruments aratoires et viticoles qui ne compte que des instruments de fabrication française, ce qui tend à prouver que notre agriculture n'est plus tributaire de l'étranger comme elle l'était naguère encore.

Nous avons constaté avec la plus vive satisfaction la voie de progrès et d'innovation dans laquelle nos constructeurs sont définitivement entrés.

Nous pouvons enfin trouver sur notre marché français et presque sur nos marchés locaux les instruments les plus perfectionnés dont nous pouvons avoir besoin, et nous avons acquis la certitude que nos constructeurs-mécaniciens, par leur intelligente initiative, sauront aller au-devant de tous les besoins nouveaux qui pourront se produire.

La commission de classement de nos excellents et innombrables crus n'eût pas terminé sa difficile et délicate mission sans un véritable serrement de cœur en songeant que, de toutes ces richesses, il ne resterait avant peu qu'un attristant souvenir.... si, à côté d'elle, la vue des splendides raisins apportés par nos voisins du Midi, de la Gironde, et même des départements limitrophes, vivant témoignage des résultats obtenus dans la défense et la reconstitution de leurs vignobles, n'avait remonté son courage en lui donnant l'espoir que le Saumurois, lui aussi, saurait conserver ses vieux et excellents cépages. C'est que l'examen des vins de producteurs directs américains a été loin de donner satisfaction aux membres du jury, alors que dans la collection des vins des vignes françaises de tout âge on a rencontré des spécimens absolument remarquables.

A l'œuvre donc et sans retard.

L'exposition scolaire agricole nous a montré que MM. les instituteurs comprenaient bien la nouvelle mission qui leur était confiée. Par ce qu'ils ont déjà fait, nous avons acquis la certitude que nous trouverons en eux le plus efficace concours pour la propagande de méthodes de culture plus rationnelles, qui permettront à la France, le jour où elles seront généralement appliquées, non seulement de suffire à tous ses besoins, mais encore de devenir pays exportateur pour tous ses produits agricoles.

La multiplication des chaires d'agriculture

nous sera pour la réalisation de cette œuvre un puissant adjuvant.

L'affluence, chaque année de plus en plus considérable, d'animaux de toutes catégories venant prendre part à nos concours, nous prouve que nos éleveurs comprennent de mieux en mieux l'importance capitale de cette branche de notre production nationale. Là encore il y a beaucoup à faire, mais avec la bonne volonté et le concours de tous, nous avons la certitude que nous serons, avant peu, à la hauteur des magnifiques ressources que la nature semble nous avoir prodigués.

C'est sur cette consolante perspective que je donne la parole à M. le Secrétaire pour vous donner connaissance des récompenses obtenues dans les différents concours.

Des applaudissements couvrent ces paroles. M. le Préfet se lève à son tour.

Discours de M. le Préfet

« Mesdames, Messieurs,

Nous avons pensé être honorés aujourd'hui de la visite de M. le Ministre de l'Agriculture. Retenu par d'impérieux devoirs, M. le Ministre a dû se refuser à lui-même le plaisir qu'il s'était promis — et auquel il tenait — de venir au milieu de vous.

Mais, s'il n'a pas pu nous donner la satisfaction de sa présence, il nous a offert le plus ample dédommagement qu'il pouvait, en choisissant, pour le représenter officiellement à cette cérémonie, un homme particulièrement désigné par l'ancienneté et par la distinction de ses services à l'agriculture, M. l'inspecteur général Menault.

Aussi, tout en exprimant nos plus vifs regrets à M. le Ministre pour son absence, je serai sûrement l'interprète de tous en lui adressant nos remerciements pour nous avoir envoyé M. Menault.

M. Menault, avec sa haute compétence, saura apprécier ce magnifique spectacle de l'Exposition de Saumur et de son merveilleux succès. Il est l'homme qu'il faut pour bien voir et pour bien redire à M. le Ministre de l'Agriculture ce qu'il aura vu. Il fera juger à sa valeur cette manifestation superbe. Il fera ressortir le mérite des populations qui, à force d'initiative et d'activité intelligente et hardie, ont réalisé par elle-mêmes des résultats d'une pareille importance.

M. le Ministre de l'Intérieur disait récemment, à propos d'événements qui se sont imposés à l'attention respectueuse de l'Europe et qui ont éveillé la joie au fond de tous les cœurs français, — M. le Ministre de l'Intérieur disait que la France venait de faire sa rentrée dans le monde.

Eh bien, vous, Monsieur le Délégué, après ce que vous avez vu aujourd'hui, vous pourrez dire à M. le Ministre de l'Agriculture comment l'arrondissement de Saumur vient de faire son entrée dans le monde... des Expositions agricoles et industrielles !

M. Menault prend ensuite la parole.

Discours de M. Menault

Mesdames, Messieurs,
Monsieur le ministre de l'agriculture a bien regretté de ne pouvoir se rendre à votre invitation. D'autres devoirs impérieux l'ont empê-

ché. Ses regrets seront plus grands encore quand il saura à quelle belle fête agricole il était convié, lorsqu'il apprendra quel magnifique concours votre Comice a organisé. Je ne m'attendais pas, je vous l'avoue, à voir une Exposition aussi intéressante de produits de l'agriculture, de la viticulture et de l'horticulture parmi lesquels tout le monde a admiré l'exposition de l'école de viticulture de Saumur, aussi bien que l'exposition des exposants de la région et celle des exposants du midi de la France. Les fruits des producteurs directs d'Amérique, des cépages greffés, des vignes françaises défendues contre le phylloxera nous montrent avec quelle énergie se poursuit la conservation ou la reconstitution de nos vignobles.

J'ai particulièrement admiré les résultats obtenus avec les céréales de choix et des engrais bien appropriés. Les produits de la culture potagère et de l'arboriculture fruitière étaient aussi très remarquables. C'est par l'union de tous les partis sur le terrain de l'agriculture que vous êtes arrivés à produire une Exposition digne d'un concours régional. Je vous en félicite. C'est un bon exemple que le Comice de Saumur a donné et qui portera ses fruits.

Le gouvernement de la République ne néglige rien pour encourager toutes les classes de l'agriculture; il ne se contente pas, comme autrefois, d'ouvrir des concours pour la grande culture, pour la culture intensive faite avec de grands capitaux. Il a créé des concours de petites cultures, il a tendu la main aux paysans, aux petits cultivateurs, qui sont bien dignes de la sollicitude de la République dont ils sont les meilleurs soutiens. Et c'est une chose consolante, malgré les mauvaises années, de voir quels rendements plus élevés ont été obtenus dans ce département si nous remontons à la statistique de 1852.

Nous voyons que la superficie totale consacrée à toutes les céréales s'élevait à 235,000 hectares.

En 1862 elle couvrait 236,164 hectares, et quoique en 1882 la surface ensemencée en céréales de toutes sortes ait diminué de 7,345 hectares, la surface ensemencée en blé avait néanmoins augmenté de 4,000 hectares aux dépens du méteil qui a perdu 3,000 hectares, du seigle qui en a perdu 9,000. Par contre, l'orge a gagné 4,500 hectares et l'avoine 4,500. Ce qu'il faut constater c'est que les rendements se sont accrues successivement et sont généralement au-dessus de la moyenne en France.

Et certainement on les augmentera encore en employant les engrais phosphatés et la chaux dans les terrains de transition. Si maintenant nous examinons quelle a été la production des racines, nous voyons que la surface consacrée aux pommes de terre a gagné de 1852 à 1882 8,500 hectares et si il y a eu une diminution dans la production de 1882 comparée à celle de 1862 c'est qu'il y a eu une augmentation de 9,000 hectares dans la surface consacrée aux betteraves.

La culture du chanvre occupe sensiblement la même surface qu'en 1882. La culture du lin et celle du colza ont diminué.

Il ressort donc de la statistique que les rendements des céréales se sont élevés et que l'augmentation des plantes sarclées a été très importante.

À quoi tient cette augmentation? Le savant directeur de l'Institut agronomique nous en donne la raison dans son traité de géologie.

Il y a une cinquantaine d'années, on suivait encore, dit-il, dans la plus grande partie des terres schisteuses de l'Anjou, un système de culture très primitif. On ne faisait de plantes sarclées, navets, choux, pommes de terre, que dans une pièce de terre spéciale, espèce de jardin nommé closeau ou bordage, où l'on concentrait beaucoup de fumier et que l'on cultivait à la main avec un broc à deux tranchées.

Dans le reste des terres on faisait trois ou quatre fois du blé, du seigle, mais toujours après une jachère. Puis on laissait la terre s'herber naturellement et on s'en servait

comme pâturage pendant six ou huit ans.

A mesure que les bonnes routes se sont multipliées, l'emploi de la chaux s'est généralisée, on a obtenu de meilleures récoltes de blé, et au lieu de laisser le pâturage se former tout seul, on a semé du trèfle ou un mélange de trèfle et de graminées qu'on fauche une à deux fois pour faire du foin, qu'on fait manger sur place les années suivantes.

Ayant plus de fumier, on a pu en mettre davantage sur les jachères, et employer une partie de celles-ci à la production des plantes sarclées.

La production des prairies a suivi aussi une marche progressive. La statistique de 1852 évalue à 85,850 hectares la superficie des prairies naturelles; sur cette surface, 35,289 étaient irriguées.

D'après la statistique de 1882, les prairies naturelles occuperaient 78,537 hectares, auxquels il convient d'ajouter 10,736 hectares de prés et pâtures temporaires et 1,851 hectares d'herbage pâturés.

La surface consacrée aux fourrages a notablement augmenté de 1852 à 1882. La meilleure preuve de cette augmentation est l'accroissement très considérable dans l'effectif des animaux des espèces chevaline et bovine. L'effectif des animaux de l'espèce chevaline aurait augmenté de 12,000 têtes de 1852 à 1882.

L'espèce bovine s'est accrue de 76,050 têtes de 1852 à 1882, pendant que l'espèce ovine perdait 71,000 têtes. Enfin, l'espèce porcine est en accroissement de 28,000 têtes environ. Les animaux de l'espèce bovine sont devenus plus précoces par suite du croisement avec la race Durham. Cette précocité est due à une meilleure alimentation résultant de l'emploi de la chaux qui a permis d'étendre les cultures fourragères.

Eh bien, Messieurs, ces rendements plus grands qui ont été heureusement obtenus, ils faut les attribuer aux connaissances scientifiques qui ont fait sortir l'agriculture des pratiques routinières. La géologie et la chimie ont apporté un tel concours à l'agriculture qu'elle est devenue aujourd'hui une opération scientifique. Les cultivateurs éclairés commencent par se rendre compte de la composition de leur terre, ils savent ainsi quels éléments leur fait défaut, ils peuvent leur donner la chaux, l'acide phosphorique ou l'azote qui leur manquent. Ils ont de meilleures méthodes culturales. Aussi, Messieurs, le gouvernement de la République a-t-il compris que pour augmenter notre production, pour nous rendre de moins en moins tributaires de l'étranger, ils peuvent répandre le plus possible l'instruction agricole.

Aucun gouvernement n'a plus fait pour l'instruction. Il a réorganisé l'Institut agronomique, il a créé des écoles pratiques d'agriculture, les chaires départementales d'agriculture, les stations agronomiques, il a fondé des écoles de viticulture, de fromagerie, suivant les besoins des régions. Partout le gouvernement a répandu à profusion l'instruction agricole dont les notions élémentaires sont devenues obligatoires dans l'enseignement de nos écoles primaires. C'est que le gouvernement de la République est convaincu que c'est surtout par l'instruction que l'agriculture saura suffire à nos besoins et accroître les forces et la richesse de la France.

AU BANQUET

Avant les toasts, M. le Préfet donne la parole à M. Perrault, qui découvre un bronze artistique que la Commission de l'Exposition offre à M. Pottier comme témoignage de reconnaissance pour ses peines et pour le zèle qu'il a déployés en faveur de cette entreprise.

M. Pottier se lève et remercie avec une vive émotion tous ceux qui se sont réunis pour lui offrir ce gage de vive sympathie.

M. le Préfet reprend la parole pour porter le premier toast.

Toast de M. le Préfet

« Messieurs,

» Permettez-moi de vous exprimer toute la satisfaction que j'éprouve devant le magnifique résultat obtenu par votre Exposition. Cet éclatant succès prouve que l'on a raison de ne jamais douter de soi-même et que l'on a toujours raison d'essayer.

» Parmi tous ceux qui ont droit à des félicitations, si l'on en dit beaucoup de bien, ils doivent avoir une plus grande récompense dans la contemplation de leur œuvre; mais on ne peut passer sous silence l'empressement des commerçants et du Comice agricole de l'arrondissement, car leur entente a été ce qu'il y avait de véritablement utile pour assurer le succès.

» Tout le monde a été véritablement frappé de voir tous les partis unis pour cette fête du travail; mais moi je voudrais qu'il n'y eût plus

de partis, mais des Français unis sous un même drapeau, le drapeau de la liberté, de la modération et du patriotisme.

» Je lisais ce matin dans un journal de l'Est, région à laquelle j'appartiens, qu'un des principaux chefs de l'opposition se ralliait franchement à la République et affirmait que l'entente était sur le point d'être faite.

« Je crois, disait-il, à la fin de la politique, » qui n'est qu'un combat de nuit où l'on porte » de part et d'autre des coups sur notre mère » commune. On s'aperçoit à l'aurore que c'est » entre frères que l'on se bat et que ce que » l'on croyait un abîme n'est qu'un ruisseau. »

» Je souhaite, Messieurs, que les sentiments de patriotisme qui se sont développés en cette circonstance se continuent et j'espère bientôt voir tous les citoyens rangés sous le drapeau de la République sans distinction de partis.

» Je bois à la santé du chef de l'Etat, M. Carnot. »

Toasts de M. Menault

M. le Délégué ministériel a été quelque peu effrayé lorsqu'on lui a appris qu'il devait venir présider la fête de ce jour. Mais il s'en félicite, il en est même heureux. Quel excellent pays ! Partout visages souriants ! Il n'est pas surpris que dimanche, chez nous, le pain ait manqué. Vous faites si bon accueil aux étrangers !

Je porte un toast à la municipalité, à la ville qui a encouragé cette Exposition, au Comice agricole.

M. Menault rapportera fidèlement à M. le Ministre l'impression qu'il a ressentie de son séjour à Saumur.

Il lui dira qu'il a assisté à une manifestation comme il n'en a jamais vu dans un Comice agricole.

Cette nouvelle méthode d'enseignement est la base de la régénération de la France ; le Ministre le sait, puisque, sur la demande du Comice, il vient de doter l'arrondissement d'un professeur d'agriculture.

M. l'Inspecteur d'agriculture a eu la satisfaction de récompenser, au milieu des applaudissements de tous, son compatriote de Seine-et-Oise, M. Pottier, homme de persévérance, de dévouement.

Il termine en remerciant MM. les horticulteurs de Saumur qui ont eu la pensée de lui offrir un bouquet aux couleurs nationales ; à M. Baudrier qui le lui a offert au commencement du dîner; puis il porte les toasts suivants : A la municipalité, à la ville de Saumur, au Comice agricole de l'arrondissement, à l'union du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, sous le gouvernement de la République, et enfin à M. le Préfet, puis M. Menault lève son verre et boit à la prospérité de la République.

Toast de M. Combier

Maire de Saumur

« Messieurs,

» Je viens, au nom de la ville de Saumur, remercier les membres du Comice agricole qui ont eu l'initiative de cette brillante Exposition.

» Lorsque vous êtes venus me demander le concours de la ville, je vous ai immédiatement assurés que vous pouviez l'escompter ; que, sûrement, le Conseil municipal s'associerait à votre œuvre. Cependant, je dois confesser ici que beaucoup de mes collègues, que moi-même, nous vous trouvions un peu téméraires. Nous nous souvenions que des tentatives semblables avaient échoué dans d'autres villes et nous redoutions pour vous semblable échec.

» Vous, au contraire, Messieurs, vous aviez la foi, et c'est vous qui étiez les clairvoyants : l'événement l'a suffisamment prouvé.

» Et aujourd'hui qu'un succès dépassant vos propres espérances est venu couronner vos efforts, nous tenons à assurer que ce succès est bien vôtre, qu'il est dû à votre persévérance, à votre activité.

» Cependant, permettez-moi d'y associer M. le Général commandant l'Ecole de cavalerie, qui a bien voulu mettre à votre disposition ce magnifique cadre composé du manège des Écuyers, de la carrière Marengo et du Char-donnet.

» Certes, sans ce concours, vous n'auriez

pu aboutir; il vous eût été impossible d'édifier des locaux se prêtant si bien à votre entreprise.

» C'est donc parce que nous avons le bonheur de posséder à Saumur l'Ecole de cavalerie, que votre Exposition a pu avoir cet éclat.

» N'est-ce pas du reste parce que nos industriels, nos commerçants s'ingénient sans cesse à produire des objets susceptibles de plaire à l'élite de la jeunesse française qui peuple cette Ecole qu'ils ont pu réunir dans cette enceinte ces collections aussi remarquables par leur nombre que par leur richesse, qui ont fait l'admiration des visiteurs et qu'on ne trouverait pas aussi facilement dans des villes dix fois plus peuplées que la nôtre.

» Enfin, Messieurs, en faisant appel à la souscription publique pour organiser votre œuvre, vous nous avez permis de constater une fois de plus qu'il est facile de solidariser tous les enfants de Saumur quand il s'agit d'une œuvre patriotique.

» C'est que, si certaines questions divisent nos concitoyens, il en est une pour laquelle tous les cœurs battent à l'unisson : la gloire, la prospérité de notre chère cité.

» Buvez donc, Messieurs, au Comice agricole de l'arrondissement, aux organisateurs, aux commissaires de l'Exposition, à tous les exposants, qui, par leur concours, en ont assuré le succès; qu'ils reçoivent l'expression de notre reconnaissance pour l'éclat qu'ils ont jeté sur notre bonne ville de Saumur. »

Toast de M. Pottier

Commissaire général de l'Exposition

Ému de toutes les marques de sympathie qu'il a reçu dans la journée et des récompenses qui lui ont été décernées, M. Pottier prie M. le Délégué ministériel d'accepter ses remerciements sincères; puis il lui demande de s'associer à lui pour porter un toast à la Commission tout entière qui a fait preuve, elle aussi, de tant de zèle, de dévouement, d'abnégation.

A la santé de MM. Coutard, Bouju, Peton, de la Devansaye, Haran; à M. Richard, secrétaire de la commission de l'Exposition, et à M. Ardouin, architecte, qui l'ont si vaillamment secondé.

Toast de M. Coutard

« Messieurs,

» Je demande à porter un toast au représentant le plus autorisé du commerce angevin, M. Max Richard, président de la Chambre de commerce de Maine-et-Loire, qui a bien voulu, par sa présence, donner plus de solennité à la distribution des récompenses ;

» Aux membres du Tribunal de commerce de Saumur ;

» Aux membres de la Chambre des arts et manufactures, qui, par leur activité et leur dévouement, ont su entraîner le commerce de la région, et assurer le succès de l'Exposition ;

» Enfin, aux Exposants de la section industrielle, qui ont donné un si grand éclat à cette fête du travail.

» Messieurs, je vous prie de vous unir dans la même pensée, et de boire à la prospérité du commerce et de l'industrie. »

Toast de M. Max-Richard

Le président de la Chambre de commerce d'Angers se fait l'interprète des sentiments du commerce angevin pour les inspirateurs de cette magnifique Exposition. L'Anjou est toujours le pays privilégié par la douceur et l'aménité proverbiales de ses habitants. La ville de Saumur se distingue par son attrait, toujours aimable et charmant, et ce caractère particulier s'est manifesté dans la partie décorative du manège, où tous les exposants ont rivalisé de zèle pour montrer leurs produits si intéressants. La réussite a dépassé son attente.

Il boit à la santé du commerce saumurois.

Discours de M. Berger

Député de Saumur

« Messieurs,

» Vous avez salué d'applaudissements unanimes les toasts que M. le Préfet et M. l'Inspecteur général de l'agriculture viennent de porter à tous les exposants. Permettez-moi de vous en proposer un autre d'un caractère plus

spécial, mais qui, j'en suis persuadé, rencontrera également votre approbation. Je vous demande de boire avec moi au commerce de Saumur.

» Vous savez, Messieurs, quels remerciements et quels éloges mérite sa coopération à l'œuvre dont nous célébrons aujourd'hui le succès. Comme le rappelait il y a un instant M. le Préfet, le commerce de Saumur s'est associé avec cœur, avec entrain à l'initiative prise par le Comice agricole; il n'a rien épargné, ni soins, ni travail, ni dépenses pour faire honneur à notre Exposition, et si cette entreprise a pu s'exécuter, si elle a pu, sous une direction éclairée, être menée à bien et réussir, c'est à lui que nous le devons tout d'abord. Je suis heureux d'ajouter qu'il a trouvé dans les appréciations flatteuses du jury, dans le suffrage des connaisseurs, dans l'empressement et les sympathies du public la juste récompense de ses sacrifices. Les milliers de personnes qui ont visité la galerie du manège et ses annexes ont admiré comme nous la riche variété d'objets et de produits présentés par les exposants de Saumur. Chacun a été frappé des ressources qu'offrent l'esprit inventif, le bon goût, l'habileté professionnelle de nos industriels et de nos commerçants. Industriels et commerçants, producteurs et intermédiaires ont droit, les uns et les autres, à nos plus cordiales félicitations.

» Messieurs, depuis un certain nombre d'années, et par l'effet de circonstances dont plusieurs échappent, il faut l'avouer, à l'action des pouvoirs publics, les conditions du commerce intérieur se sont notablement modifiées en France. La rapidité des communications et la facilité des transports ont permis aux petits détaillants et aux consommateurs de s'approvisionner directement dans les grands centres de production et de vente. D'immenses établissements ont été créés, disposant de capitaux considérables, réunissant des marchandises de tout genre, étendant leurs relations et leur clientèle sur le monde entier; enfin, en matière commerciale comme en autre chose, Paris exerce de plus en plus sa toute puissante attraction. Mon Dieu ! Messieurs, je ne veux dire aucun mal de ce brillant et magnifique Paris. Nous l'aimons tous; nous en sommes tous fiers, et je crois en vérité qu'au fond du cœur, il n'y a guère de Français qui ne soient un peu Parisiens. Mais, il est impossible de le méconnaître, le rayonnement de Paris, joint aux autres causes que je viens d'indiquer, a rendu le commerce moins facile, moins profitable dans nos villes de province et principalement dans les villes secondaires. Celui de Saumur a subi le sort commun; il a souffert de cette situation générale, et, d'autre part, il s'est senti de la diminution d'aisance et de bien-être que les ravages du phylloxera ont amenés autour de nous. En présence de ces difficultés multiples, il ne s'est pas abandonné; il a lutté courageusement et par les moyens les plus honorables : la sage conduite des affaires, la loyauté dans les transactions. Vous tiendrez comme moi, Messieurs, à lui rendre ce public hommage, et s'il m'est permis d'exprimer un vœu en terminant, c'est que les habitants de Saumur ne cessent d'aider, de favoriser, de faire valoir autant qu'ils le pourront le commerce de leur ville. Quand les grands intérêts de la France sont en jeu, l'on doit sans hésitation leur sacrifier les intérêts particuliers; mais, lorsqu'il s'agit d'achats et de commandes, il n'est pas défendu, ce me semble, de s'inspirer du patriotisme local.

» Messieurs, je bois au commerce de Saumur, et je suis certain d'être le fidèle interprète de vos sentiments en étendant ce toast aux ouvriers des différentes industries saumuroises. Eux aussi ont grandement contribué, par leur labeur et leur intelligence, à l'éclat de l'Exposition; d'eux aussi l'on peut dire qu'ayant été à la peine, ils doivent être également à l'honneur. »

TOAST DE M. HARAN

M. Haran proteste de son intention de faire un discours, il ne veut pas laisser son auditoire et porte un toast à M. le Préfet de Maine-et-Loire.

TOAST DE M. JANVIER DE LA MOTTE

Le conseiller général de Châteauneuf-sur-Sarthe est venu des confins extrêmes du département pour serrer la main à la démocratie saumuroise, lui dernier venu à la République qui l'a accueilli à bras ouverts.

Il constate le triomphe définitif de la République, il en voit la plus éclatante preuve dans cette union des commerçants de notre ville, et il salue la démocratie saumuroise.

Il y a douze ans qu'il a entrevu cette heureuse concorde, et il a ouvert les yeux tout-à-fait. Il est vrai qu'il a été qualifié de renégat par ses anciens amis, mais aujourd'hui que la *Marseillaise* est saluée partout, aujourd'hui que la forme de notre gouvernement est reconnue et respectée par toutes les nations, que la République est définitivement assise, nous pouvons crier : Vive la République !

M. Le Préfet se lève de nouveau pour remercier M. Haran du toast qu'il lui a porté.

M. Perrault, président du Comice agricole, ne veut pas que la réunion se sépare sans remercier M. le Délégué ministériel et le charger de transmettre à M. Develle, ministre de l'agriculture et du commerce, l'expression de la sympathie et de la reconnaissance de tous.

TOAST DE M. MENAULT

M. Menault lève son verre à la santé de M. Cottineau, sous-préfet de Saumur, qui administre si bien l'arrondissement confié à ses soins.

M. le Préfet se lève ensuite et boit à MM. Pottier, Morain, Perrault et Bidault, les nouveaux chevaliers du Mérite agricole.

TOAST DU MAIRE D'ANGERS

M. Guignard, maire d'Angers, remercie la ville de Saumur de son bon accueil, il se félicite d'avoir répondu à son invitation, car tout ce qu'il a vu est un enseignement pour la ville d'Angers, et il espère que la première Exposition d'Angers leur permettra de nous faire un accueil égal à celui que nous leur avons fait. Le succès de cette fête, dit-il, est un puissant encouragement pour l'avenir, et il espère qu'Angers en profitera.

NOUVEAU TOAST DE M. LE PRÉFET

M. Ligier, préfet de Maine-et-Loire, clôt la série des toasts en remerciant M. le Délégué, et le prie de dire à M. le Ministre que la population de Maine-et-Loire est une population vraiment excellente sous tous rapports.

Les convives se sont aussitôt séparés et répartis dans le Chardonnai pour prendre part à la fête de nuit dont nous avons parlé hier.

La troisième ascension

L'Exposition n'a point été délaissée hier : les entrées ont atteint le chiffre de 2,729, chiffre respectable, et le produit a été mis dans une caisse spéciale.

Le ballon a été l'objet de grande attraction ; un nombreux public a suivi avec un vif intérêt le gonflement et les derniers préparatifs du départ.

M. de Saint-Gilles s'est encore présenté pour accompagner l'aéronaute, M. Mallet.

À 4 heures 1/2, tout était prêt. Les deux voyageurs ont pris place dans la nacelle et se sont élevés au-dessus de l'Exposition. Tous les vifs et les meilleurs souhaits étaient pour eux, et du haut des airs ils répondaient gracieusement à ces témoignages de sympathie.

Le vent les a bientôt fait passer la Loire et les a entraînés au-dessus d'Allonnes, de Bourgneil. Ils ont laissé le coteau de Rochecorbon à leur gauche et ont repassé la Loire pour entrer dans la vallée de l'Indre.

À 6 heures du soir, avec une forte lunette, on pouvait encore découvrir un point noir dans l'espace. C'était toujours le ballon qui a disparu aussitôt dans les nuages.

Dans cette ascension, le ballon s'est élevé à 1,500 mètres ; les voyageurs, qui avaient emporté des provisions de bouche pour se lester,

ont diné à 1,000 mètres et n'ont gagné l'altitude maximum qu'après le repas.

La descente s'est faite très heureusement près de la gare de Bléré, sur la ligne de Tours à Vierzon, non loin de Chenonceaux.

Après avoir traversé la vallée de l'Indre, ils sont entrés dans celle du Cher.

Les voyageurs sont rentrés à Saumur ce matin par l'express de 3 heures.

DERNIÈRE SOIRÉE

Hier soir, la fête de nuit qui a terminé la série des réjouissances à l'occasion de l'Exposition n'a pas réuni un public aussi nombreux que précédemment. Il faut tenir compte de l'abaissement de température ; l'air était glacial, et malgré l'attrait qui pousse les amateurs vers la *Musique Municipale*, qui joue toujours avec une rare perfection, beaucoup ont reculé pour ne pas s'exposer à attraper un terrible coryza.

La *rue du Caire* n'avait plus la même animation. Les baraques se démontaient, les chevaux de bois avaient perdu de leurs parures, et on ne faisait plus qu'un dernier voyage dans la lune.

Aujourd'hui tout le monde est sur le pont et travaille avec une activité fébrile pour dégager la place.

Entrées payantes à l'Exposition

Lundi 21 septembre (clôture), 2,729 tickets. Le nombre des entrées payantes, depuis le jour de l'ouverture (3 septembre), est de

81,906

Dans notre numéro de samedi, nous avons dit que le produit de la recette d'hier serait versé au Bureau de bienfaisance. Cette imputation a soulevé au sein de la commission une observation, et il a été dit que la recette de cette journée était au profit de tous les pauvres de Saumur.

GRANDE COURSE DE FOND

ANGERS à TOURS et retour

Distance 224 kilomètres

Cette grande course internationale, organisée par le Veloce-Club d'Angers, aura lieu dimanche prochain 27 courant, et parmi les partants se trouvent plusieurs noms devenus célèbres à divers titres, dans le monde vélocipédique, tels que ceux de :

Jiel-Laval, de Bordeaux ; Charron, d'Angers ; Fourrier, du Mans ; Fol, de Paris ; Béconnais, de Bayonne ; Lemanceau, d'Angers ; Tampion, de Saint-Brieuc ; Tart, d'Orléans ; Stéphane, de Paris ; René Kuhling, de Paris ; Gras, de Paris ; Laulan, d'Angers ; Ax, d'Angers.

Le départ d'Angers aura lieu à 5 heures 30 le matin.

L'arrivée probable des coureurs à Saumur aura lieu entre 7 et 8 heures et au retour entre 4 heures et 2 heures le soir.

Le contrôle à Saumur sera établi à l'entrée de la route de Saint-Lambert, où chaque coureur devra, à son passage, remettre un jeton correspondant au numéro d'ordre qu'il a reçu au départ et qu'il devra porter au bras. Un poteau indiquant le nom des coureurs et l'heure de leur arrivée à Saumur sera placé par le contrôleur devant chez M. Darnaud, place de la Gare.

Les deux courses qui ont eu lieu sur le même parcours en 1876 et 1877 ont été gagnées sur un bicycle par M. Tissier, de Chambéry, — la première en 41 heures 25 et la seconde en 41 heures 28.

Les résultats de la nouvelle course de dimanche prochain, avec bicyclettes, seront certainement bien supérieurs.

Saumur, le 21 septembre 1891.

L. MARCADEUX,
Membre du V. C. A.

MAIRIE DE MONTREUIL-BELLAY

Le Maire de Montreuil-Bellay prévient le public que l'assemblée dite Saint-Lubin, qui devait avoir lieu le 20 septembre, sera remise, par

suite de l'Exposition de Saumur, au 27 du même mois.

Les marchands étalagistes trouveront aide et protection.

Théâtres d'Angers et de Saumur

ANNÉE THÉÂTRALE 1891 - 1892

Direction : H. DAVID

Tableau de la Troupe

Administration : — MM. H. David, directeur-administrateur ; Berton, régisseur général ; P. Leprin, régisseur de comédie ; Roméal, secrétaire de la direction ; Rouchon, deuxième régisseur ; Gignez, régisseur des chœurs ; Audousseau, régisseur de la figuration ; H. David, premier chef d'orchestre ; Suetie, second chef d'orchestre des premiers ; X..., troisième chef d'orchestre ; Verreughe, Suetie, Allain, répétiteurs ; Keurvels, pianiste accompagnateur ; Bodet, contrôleur en chef ; Audouin, souffleur.

Grand opéra, opéra-comique, traductions : — MM. Berton et Dekaghel, premiers ténors ; Brun, deuxième ténor des premiers ; Lafon, baryton de grand opéra ; Vautier, baryton d'opéra-comique ; Maréchal, basse de grand opéra ; Bourgeois, basse chantante ; Berton, deuxième basse des premières ; Bisson, ténor ; Leprin et Allain, laruettes ; Damestoy, troisième ténor ; Pascaud, troisième basse ; Gignez, Beaumont et Audousseau, coryphées ; Mesdames Berton, Delpierre, Manon et Hulet, coryphées.

Mesdames Lucile André, forte chanteuse ; Wilhems, chanteuse légère ; Henri, chanteuse légère ; Sauvaget, première dugazon ; Moranghe, deuxième dugazon des premières ; Rita Lelong, mère dugazon ; Ginez, deuxième dugazon.

Opérette : — MM. Brun, premier ténor ; Vautier, baryton ; Berton, basse bouffe ; Bisson et Leprin, ténors comiques ; Allain et Nevers, laruettes ; Letort, Roméal, Peyronnet et Beaumont, petits rôles.

Mesdames Sauvaget, première chanteuse ; Moranghe, deuxième chanteuse des premières ; Jeanne Deblée, troisième chanteuse ; Théo-Léon, dugazon ; Rita Lelong, Desclauzas ; Gignez, Leprin, Manon, Hulet et Delpierre, deuxièmes dugazons.

Drames, comédies, vaudevilles : — MM. Miller, grand premier rôle en tous genres ; Mafféo, jeune premier rôle, fort jeune premier ; Roméal, jeune premier, premier amoureux ; Letort, grand troisième rôle, rôle de genre ; Leprin, premier comique en tous genres ; Bisson, premier comique, jeune premier comique ; Allain, premier comique marqué ; Nevers, premier rôle marqué, père noble, financier ; Peyronnet, deuxième comique des jeunes premiers comiques ; Beaumont, deuxième comique ; Oberthe, jeune troisième rôle ; Fleuryville, second troisième rôle ; Audousseau, des amoureux ; Terroux, rôle de convenance ; Rouchon, grande utilité.

Mesdames H. David, grand premier rôle en tous genres ; Risson, jeune premier rôle, premier rôle jeune ; Jeanne Deblée, ingénuité, jeune première ; Théo-Léon, première soubrette en tous genres ; Nevers, première duègne, mère noble ; Georgette Leprin, amoureuse ; Manon, deuxième soubrette ; Busseine, Rochette, utilités.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 20 septembre 1891.

Il ne semble pas que le changement des relations entre les puissances depuis Cronstadt ait contribué à affermir les idées de paix.

Aussi la dernière semaine a été fertile en incidents de tous genres quoique ayant tous un caractère politique.

Malgré toutes ces émotions le marché français reste en possession de lui-même. Nos rentes le témoignent par leur résistance.

Les fonds étrangers ont à lutter contre les attaques de la spéculation internationale soutenue par les manœuvres d'une presse étrangère très hostile.

La rente italienne subit les conséquences des déceptions budgétaires qu'inflige à l'Italie la nécessité de forcer ses armements.

Nos grandes sociétés de crédit ont en perspective le bénéfice à retirer d'une opération avec la Russie qui sera bien accueillie par les capitaux français.

La Banque de Paris, par ses relations avec le gouvernement Russe, et le Crédit Foncier comme institution française opérant sous le contrôle du gouvernement français, étaient désignés comme offrant les garanties les plus sérieuses à l'emprunteur et au prêteur.

La Société Générale fait partie du groupe de l'opération Russe ainsi que la Banque d'Escompte. Cette participation leur assure une augmentation de bénéfices pour 1891, dont les cours de leurs titres devront se ressentir.

Le Crédit Mobilier est l'objet de demandes qui maintiennent ses cours aux environs de 320.

Le Comptoir d'Escompte a des tendances faibles.

Le Crédit Foncier de Tunisie distribue le 4^{er} octobre un coupon de 7.50, qui sera promptement regagné. Le titre obligation de cette institution doit bénéficier au point de vue des garanties de l'impulsion donnée par le gouvernement au travail d'immatriculation de la propriété.

Les obligations des Immeubles de France sont recherchées à cause de la prime qui ressort d'un remboursement de 1,000 francs, prime qui équivaut à un lot de 600 francs au cours actuel de 389.50.

Les obligations première hypothèque des Chemins de fer de Porto-Rico s'échangent de 230 à 232.50. Les Linarès Alméria de 225 à 227.50.

Les Chemins Economiques se traitent au prix de 415.

Dernières Nouvelles

Paris, 22 septembre, 12 h. 26 soir.

La troisième représentation de *Lohengrin* s'est passée sans incident grave. Quelques spectateurs brayants ont été expulsés. Les manifestants du dehors étaient rares.

On écrit de Berlin que l'Empereur d'Allemagne vient de signer un rescrit supprimant le passeport en Alsace-Lorraine, sauf pour les militaires de l'armée active et les indigènes ayant émigré sans accomplir leur service militaire.

HAVAS.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

MAI-OCTOBRE 1891

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne, Arcachon, Pau, Biarritz, Salies-de-Béarn. — TARIF SPÉCIAL A, N° 34 (ORLÉANS).

Des billets d'aller et retour de famille de 1^{re} et de 2^e classe sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours :

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Et du 1^{er} mai au 31 octobre, pour Alet, Argelès-Vieuxac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Capvern, Couzou-Montazels, Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Girons, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres :

Pour une famille de 3 personnes, 25 0/0 ; de 4 personnes, 30 0/0 ; de 5 personnes 35 0/0 ; de 6 personnes ou plus, 40 0/0.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

Robes et Manteaux

M^{me} V^e CHAUSSARD

38, rue Dacier, près l'hôtel de la Paix, Saumur

M^{me} V. CHAUSSARD, ayant eu le désir d'exposer des Modèles de la Nouvelle Coupe de Corsage qu'elle vient de créer pour l'Exposition, regrette de ne pas avoir obtenu une place convenable pour son genre de travail.

Plus d'essayage

BONNE COUPE PARISIENNE

ALLANT TRÈS BIEN

il suffit d'envoyer un corsage allant bien, avec la longueur de jupe devant et derrière.

Avis à MM. les Chasseurs

On trouve à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur

PÂTÉS d'ALOUETTE, depuis 1 25 la boîte
FOIES GRAS truffés 1 90 —
— — — — 3 » —
— — — — 4 25 —

CONSERVES A CHAUFFOIRS : Perdrix, Faisan, Caille, Lièvre, etc., etc.

Galantines de Bœuf et de Jambon
Mortadelle de Bologne — Saucisson de Lyon

Tripes à la mode de Caen (Pharamond)

Toutes boîtes à ouverture facile, et très portatives dans le carnier.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIS PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

27, Rue d'Orléans, 27

PARIS A SAUMUR

JEUDI 24 SEPTEMBRE 1891

Ouverture de la Maison Crémieux

TAILLEUR BREVETÉ

Seule Maison réellement sérieuse pouvant bien faire depuis 35 FRANCS un COSTUME COMPLET en drap haute nouveauté, SUR MESURE.

MERCREDI, DE 7 HEURES A 10 HEURES DU SOIR, GRANDE EXPOSITION DES NOUVEAUTÉS D'HIVER

Grande Distribution de Devinettes 27, Rue d'Orléans, 27 Grande Distribution de Devinettes

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

Publication

Par acte passé devant M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, le quinze septembre mil huit cent quatre-vingt-onze, Madame MARIE MAGNIEN, commerçante, veuve de M. FERDINAND OUTHIER, demeurant à Saumur, rue Cendrière, 20, et M. FRANÇOIS-GEORGES-EDMOND LAMY, commerçant, demeurant à Saumur, rue d'Orléans, n^o 39, ont formé entre eux une Société en nom collectif pour le commerce des cuirs, crêpins et des articles de clouterie.

La raison et la signature sociales sont : « *Veuve Outhier et Lamy* ».

Le siège de la Société est à Saumur, rue Cendrière, 20.

La durée de la Société est de 5 années à partir du 1^{er} septembre 1891.

Le fonds social est de 16,000 francs, fourni pour moitié par chacun des sociétaires.

Chaque associé a la signature sociale.

Le dépôt d'une expédition dudit acte de Société a été fait aux Greffes du Tribunal de commerce et de la Justice de paix du canton Sud de Saumur, le 22 septembre 1891.

Pour extrait,
(681) LELIÈVRE.

Étude de M^e GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

A VENDRE

A L'ADJUDICATION

Par le ministère de M^e GUÉRET, à la mairie de Brain,

Le Dimanche 27 Septembre 1891, à 1 heure de l'après-midi.

La Ferme de la Nouillère

Située communes de Saint-Nicolas de Bourgueil et de Brain-sur-Allonnes,

COMPRENANT :

Bâtiments d'habitation et d'exploitation en parfait état, cour, jardin terres labourables, prés, pâtures, bois taillis, sapinières et landes, le tout d'un seul ensemble, séparé par la route de Brain aux Loges, d'une contenance totale de 22 hectares 70 ares;

Pêche aux écrevisses dans le ruisseau des Loges, bordant la propriété dans toute sa longueur. Très belle chasse.

On pourra traiter avant l'adjudication.

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à M^e GUÉRET, notaire à Brain.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR SUITE DE DÉCÈS

Un **BEAU MATÉRIEL**
ET UNE BONNE CLIENTÈLE

D'Entrepreneur de Maçonnerie

LA MAISON SERA LOUÉE
A L'ACQUÉREUR

S'adresser à M^e BRAC, notaire, ou à M. BOUGREAU père, ancien entrepreneur, quai de Limoges, 43.

NOTA. — M^{me} veuve Bougreau et M. Bougreau père informent les clients de la maison que, comme par le passé, tous les travaux seront exécutés sous la conduite de M. Bougreau père.

On demande une *bonne domestique*, sachant faire la cuisine et le ménage. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Dans de bonnes conditions

500 FUTS DU PAYS
USAGÉS

S'adresser à M. HENRI RUE, distillateur, rue Daillé, Saumur.

ENTREPOT

de
CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

GUERISON

Certain et Radical de toutes les Affections de la Peau : DARTRES, ECZÉMAS, AÛNE, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.

MÈRE DES PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole
(36^e ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures

ADMINISTRATION : 15, RUE DE TOURNON, PARIS

Franco à domicile, un an, 6 fr. ; — Six mois, 3 fr. 50 ; — Trois mois, 2 fr.

Le *Journal des Campagnes* est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre
Ancienne Maison GUERINEAU
LIGNAIS, SUCC^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

PRIX MODÉRÉS

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Chasseurs, approvisionnez-vous
à l'Épicerie Parisienne

33, RUE D'ORLÉANS, & RUE DACIER, 38

COMESTIBLES de qualité supérieure en boîtes à ouverture facile

Purée de foie gras truffée (sandwich), la boîte 1 fr. 10

Pâtés de foie gras truffé, la boîte 1 fr. 90, 3 fr. et 4 fr. 25

GALANTINE de Volaille truffée, Langue de Porc, de Bœuf ou de Jambon.

MORTADELLE DE BOLOGNE, la boîte 0 fr. 90 et 1 fr. 40

CONSERVES A CHAUFFOIR

Bœuf mode, Poulet sauté champignons, Civet de Lièvre, Pigeons petits pois, Tripes mode Caen, Choucroute garnie.

LA BOITE 2 fr. 25 à 3 fr. 75.

Flasks de poche COGNAC, KIRSCH, RHUM,
0 fr. 90 et 1 fr. 50

CHANGEMENT DE DOMICILE

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.